

Zeitschrift: Berichte der Schweizerischen Botanischen Gesellschaft = Bulletin de la Société Botanique Suisse
Herausgeber: Schweizerische Botanische Gesellschaft
Band: 78 (1968)

Artikel: La distribution de *Carex ferruginea* Scop. dans le Jura
Autor: Terrier, Charles / Béguin, Claude
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-54883>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La distribution de *Carex ferruginea* Scop. dans le Jura

Par Charles Terrier et Claude Béguin

Institut de botanique, Université de Neuchâtel

Manuscrit reçu le 17 mai 1968

L'étude écologique et phytosociologique du *Caricetum ferrugineae* que l'un des auteurs a entreprise dans la chaîne du Jura (Béguin, 1967) nous a tout naturellement amené à rechercher cette association partout où la Laïche ferrugineuse est signalée dans les flores: Reculet (Reuter, 1841), Le Colombier (Michalet, 1864), La Dôle (Gaudin, 1830, Babey, 1846), Le Brassus (Grenier, 1865), Le Creux-du-Van (Godet, 1869). En fait, ainsi que nous l'avons déjà précisé dans notre précédent travail, nous avons relevé la présence de *Carex ferruginea* Scop.: 1° dans la chaîne du Reculet, soit au Creux de Narderan (station classique de Reuter) et au Crêt de la Neige (station nouvelle), 2° à la Dôle, d'une part sur le versant E.-N.-E. du sommet (est-ce le «Côté du Chalet» mentionné par Babey, 1846?) et d'autre part à La Barillette (station signalée par Lüdi, 1953). En revanche, c'est en vain que nous avons cherché cette espèce dans les stations situées plus au N. Dès lors, la question se posait de savoir si le *C. ferruginea* Scop. a disparu au cours du siècle dernier des endroits où les auteurs mentionnés plus haut ont prétendu l'avoir trouvé ou s'il y a jamais existé. Pour en avoir le cœur net, nous avons examiné les échantillons provenant des stations incriminées et conservés comme dans les herbiers des auteurs respectifs.

1. *Station du Brassus.* Celle-ci est mentionnée pour la première fois par Grenier en 1865. Grâce à l'obligeance de M. P. Bosserdet, collaborateur au Muséum d'Histoire naturelle à Paris, nous avons pu examiner le matériel de l'herbier Grenier. Un seul échantillon provient de la vallée de Joux et comprend deux plantes de *Carex ferruginea* Scop. collées sur une feuille portant deux étiquettes. L'une — originale? — est libellée comme suit: «*Carex umbrosa* Hoppe, Le Brassus, 9 juin 1851. P. Michalet.» L'autre porte en caractères imprimés «Herbier du Muséum de Paris. Herbier donné par M. le D^r Grenier en 1875» et, en écriture manuscrite, «*Carex ferruginea* Scop.». Or, il est curieux que Grenier (1864), qui a revu et achevé le Tome II, Botanique de l'Histoire naturelle du Jura de Michalet, n'y mentionne pas la présence de *C. ferruginea* Scop. au Brassus, mais seulement à la Dôle, au Colombier et au Reculet (l.c. p. 314) tandis qu'il remarque, à propos de *Carex polyrrhiza* Wallr. (= *C. umbrosa* Hoppe) (l.c. p. 313), «s'élève jusque dans nos vallées alpestres: vallée de Joux». Il est donc plausible d'admettre que des plantes de *Carex ferruginea* Scop. ont été associées à l'étiquette de «*Carex umbrosa*» de Michalet, lors du collage sur la feuille d'herbier. Cette erreur a vraisemblablement échappé à Grenier puisque, l'année suivante (1865, p. 854), dans sa «Flore de la chaîne jurassienne», il écrit: «*C. ferruginea* Scop. au Brassus, etc.» Remarquons encore que cet auteur a récolté lui-même la Laïche en question au Reculet et à la Dôle en 1860, ainsi qu'en témoignent les échantillons déposés dans l'herbier du Muséum de Paris. D'autre part, le professeur

P. Villaret a bien voulu nous transmettre, ce dont nous lui sommes très reconnaissant, les échantillons de *C. ferruginea* Scop. en provenance du Jura incorporés dans l'herbier de l'Université de Lausanne. Le seul échantillon récolté dans la région du Brassus ne nous paraît pas être *C. ferruginea* Scop., ses utricules étant longuement atténués en bec bifide, semblables à ceux de *C. silvatica* Huds. Jusqu'à preuve du contraire, il semble bien que la Laîche ferrugineuse n'ait jamais été trouvée dans la région du Brassus. Aubert (1901 dans sa « Flore de la vallée de Joux ») ne la signale pas au-delà de la Dôle.

2. *Station du Creux-du-Van*: Dans son « Enumération des végétaux vasculaires qui croissent dans le canton de Neuchâtel », Godet (1838) mentionne la présence de *Carex ferruginea* Schkuhr à Chasseral, Rochers de Pertuis et Creux-du-Van. Plus tard, (1853, p. 772) dans sa « Flore du Jura », cet auteur réduit *C. ferruginea* Schkuhr au rang de synonyme de *Carex sempervirens* Vill. et fait suivre la description de ce dernier d'une note infrapaginale libellée comme suit: « J'ai décrit cette espèce un peu longuement parce qu'elle est assez variable et que quelques-unes de ses formes sont souvent confondues avec les deux espèces suivantes (*C. ferruginea* Scop. et *C. tenuis* Host), comme j'ai pu m'en convaincre par les exemplaires de diverses localités jurassiques qui m'ont été communiqués. Tous ceux que j'ai reçus du Jura septentrional sous le nom de *C. ferruginea* Scop. appartiennent au *C. sempervirens* Vill. Le *C. ferruginea* Scop. est jusqu'à présent propre au Jura méridional et n'a pas même encore été trouvé dans le Jura neuchâtelois, au moins à ma connaissance. » En 1853, Godet était donc à même de faire la distinction entre *C. sempervirens* Vill. = *C. ferruginea* Schkuhr et *C. ferruginea* Scop. = *C. Mielichhoferi* Schkuhr. La preuve nous en est fournie par l'étiquette, écrite de sa main, qui accompagne deux plantes récoltées dans les « Pâturages secs du sommet de Chasseral, fin juin 1851 ». Après les avoir identifiées à *C. ferruginea* Scop. – *C. Mielichhoferi* Schkuhr, il est revenu sur cette première détermination, a biffé le nom d'auteur Scop. et l'a remplacé par Schkuhr, a biffé également *Mielichhoferi* et inscrit en tête de l'étiquette: *C. sempervirens* Vill., nom qui correspond effectivement à l'identité des deux spécimens. Dans le « Supplément à la Flore du Jura suisse et français », Godet (1869, p. 190) écrit textuellement à propos de *C. ferruginea* Scop.: « Ajout. aux local. Creux-du-Van ! en montant par le sentier de la Grand-Vy (Godet). » Cette adjonction a tout lieu d'étonner vu que dans l'herbier de cet auteur il n'existe aucun échantillon de *C. ferruginea* Scop. en provenance de cette station. En revanche, il s'y trouve trois récoltes étiquetées respectivement: a) « 117.8.45. *Carex sempervirens* Vill. – *C. ferruginea* Schkuhr, Creux-du-Van, en montant la Grand-Vy », b) « *Carex sempervirens*, Creux-du-Van, au haut du sentier de la Grand-Vy. 24 juin 1858 » et c) « *Carex ferruginea* Scop. ? – *sempervirens* Vill., Creux-du-Van, sur le sentier de la Grand-Vy, Initio Julii 1870 ».

En outre, l'année même où il publie son « Supplément », Godet écrit dans son « rapport sur l'herborisation faite le 13 juillet au Creux-du-Vent » (1869, p. LXXXIII): « Après avoir contourné le cirque, nous redescendons au fond du Creux du côté opposé, par le sentier de la Grand-Vy, dont les bords nous offrirent encore quelques plantes, comme: *Bupleurum longifolium*, *Carex sempervirens*, *Carex tenuis*, *Rosa alpina* var. *lagenaria*, etc. » Il n'est fait ici aucune allusion à *C. ferruginea* Scop. Spinner (1918, p. 142) fixe l'altitude de la station à 1300 m et Graber (1924, p. 55) reprend les indications de Godet et de Spinner. Or, comme il ne fait pas suivre sa citation d'un !,

tout laisse penser qu'il n'a pas vu lui-même la Laïche ferrugineuse à l'endroit indiqué. Les faits qui viennent d'être rapportés permettent de conclure que le *Carex ferruginea* Scop. n'a jamais été observé au Creux-du-Van, et que cette localité doit être biffée des «Flores».

3. *Station de Chasseral.* Comme il a été rappelé plus haut, le *Carex ferruginea* signalé à Chasseral par Godet (1838) est en réalité *C. ferruginea* Schkuhr, donc *C. sempervirens* Vill., comme cet auteur le dit lui-même en 1853. Dans l'herbier de l'Université de Neuchâtel, il n'existe aucun échantillon de *C. ferruginea* Scop. en provenance de Chasseral. Ceux de *C. sempervirens* Vill. (= *C. ferruginea* DC. = *C. ferruginea* Schkuhr) sont en revanche nombreux et ont été récoltés entre autres par Chaillet (1795), Godet (1835), Morthier (sans date), Jacob (1858), Tripet (1865), E. Sire (1869, 1870, etc.) pour ne citer que les récoltes faites au siècle dernier. Lüdi (1953, p. 28) reconnaît que la végétation des bancs rocheux sur le versant nord du sommet de Chasseral offre un caractère de prairie fraîche qui l'apparente au *Caricetum ferrugineae*, mais il ajoute que *Carex ferruginea* manque dans le Jura suisse à l'exception de la Dôle.

Conclusions

L'examen des échantillons d'herbier pouvant être considérés comme témoins des allégations de Grenier (1865) et de Godet (1869) révèle qu'aucun d'entre eux n'appartient à l'espèce *Carex ferruginea* Scop. Il n'existe donc aucune preuve que cette Laïche ait jamais été observée à la vallée de Joux, au Creux-du-Van et à Chasseral. En conséquence, ces stations sont à biffer des «Flores».

Zusammenfassung

Die zur Überprüfung der Angaben von Grenier (1865) und Godet (1869) untersuchten Belege gehören nicht zu *Carex ferruginea* Scop. Es bestehen deshalb keine Beweise dafür, dass diese Segge in der Vallée de Joux, am Creux-du-Van und am Chasseral je gefunden wurde. Diese Standorte sind deshalb in den «Floren» zu streichen.

Addendum

Nous remercions vivement Monsieur l'Abbé Richard et Monsieur le professeur Le Brun qui nous signalent le *Carex ferruginea* Scop. respectivement au Sorgia (Credo) et dans une tourbière à l'extrémité de la rive ouest du lac de Bellefontaine.

Bibliographie

- Aubert, S. 1901. La flore de la vallée de Joux. Bull. Soc. vaud. Sci. nat. **36**, 327-741.
- Babey, C. M. Ph. 1846. Flore jurassienne ou Description des plantes croissant naturellement dans les montagnes du Jura et les plaines qui sont au pied. 4 vol. Paris.
- Béguin, Cl. 1967. Contribution à l'étude écologique et phytosociologique du *Caricetum ferrugineae* dans le Jura. Bull. Soc. neuch. Sci. nat. **90**, 247-275.
- Gaudin, I. 1830. Flora helvetica **6**, 400 p. Turici.
- Godet, Ch. H. 1838. Enumération des végétaux vasculaires qui croissent dans le canton de Neuchâtel. Bull. Soc. neuch. Sci. nat. **2**, I-IX et 1-55, Additions et corrections 1-9.
- 1853. Flore du Jura ou Description des végétaux vasculaires qui croissent spontanément dans le Jura suisse et français, plus spécialement dans le Jura neuchâtelois. XVI et 872 p. Neuchâtel.
- 1869. Supplément à la Flore du Jura suisse et français. 220 p. Neuchâtel.
- Graber, A. 1924. La Flore des gorges de l'Areuse et du Creux-du-Van ainsi que des régions environnantes. Bull. Soc. neuch. Sci. nat. **48** (1923), 25-365.
- Grenier, E. 1864. Voir Michalet, E.
- 1865. Flore de la chaîne jurassienne. 1000 p. Paris-Besançon.
- Lüdi, W. 1953. Bericht über den 9. Kurs in Alpenbotanik. Ber. Geobo. Inst. Rübel für das Jahr 1952, 14-54.
- Michalet, M. E. 1864. Histoire naturelle du Jura et des départements voisins. Tome II, Botanique. 400 p. Paris-Besançon.
- Reuter, G. F. 1841. Supplément au catalogue des Plantes vasculaires qui croissent naturellement aux environs de Genève. 51 p. Genève.
- Spinner, H. 1918. La distribution verticale et horizontale des végétaux vasculaires dans le Jura neuchâtelois. Mém. Univ. Neuchâtel **2**, 1-197.